

1<sup>re</sup> Année.

25 centimes le numéro.

16 JUIN 1900.

# L'IMPROPTU

Organe Républicain  
Des Iles SAINT-PIERRE ET MIQUELON.



ABONNEMENTS :		
Saint-Pierre — Un an.....	12 f. 00	
— Six mois .....	6 00	

Outre-Mer — Un an..... 15 00

N° 41  
Administration Rue Jacques-Cartier

INSERTIONS :	
La ligne .....	0 30
Réclames .....	0 50
Faits divers .....	1 f. 00

## AU CONSEIL municipal

Dans sa session de mai , le nouveau conseil municipal a eu à statuer d'après ses attributions sur la reddition du compte de gestion de 1899 de l'ancien maire.

A cet effet , l'ex-maire , M. Mazier avant de quitter le pouvoir , avait désigné par arrêté les conseillers chargés en 1899 par le conseil municipal d'examiner son compte de 1898. Cette formalité d'examen n'engageait en rien la liberté d'action du nouveau conseil , qui s'en est du reste prévalu par la nomination d'une nouvelle commission prise dans son sein ,

Cette commission , il fallait s'y attendre , s'est bien entendu prononcée pour la non approbation des comptes de l'ancien maire , qui n'avait pas la faculté de les soumettre à son conseil municipal , lequel conseil , d'après le décret de 1872 , ne peut être réuni extraordinairement qu'avec l'autorisation préalable de l'administration supérieure , tandis que d'après la loi de 1884 , un maire peut

réunir son conseil quand il le veut , il lui suffit d'aviser le sous-prefet de cette réunion.

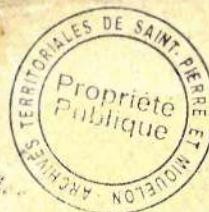
Comme un seul homme le conseil a amboité le pas et a adopté les conclusions de sa commission , il n'y a pas eu un conseiller , y compris le maire , pour savoir et connaître ce principe élémentaire que la reddition d'un compte de gestion ne comporte que le développement des opérations de payements et de recettes effectuées dans le courant de l'année budgétaire. Ce compte doit être établi , article par article , faire ressortir l'excédent et le déficit de la recette ou de la dépense , de chaque article , et de plus-être d'accord centime , pour centime , avec celui du Trésorier-Payeux , qui , pas plus que le maire , ne peut introduire et faire état dans ses comptes de gestion d'opération qui ne sont pas financières , et pour les quelles le maire seul rend spécialement compte à son conseil en faisant connaître les dépenses engagées.

Dans la circonstance , l'administration , nouveau genre , aurait voulu voir l'ex-maire introduire en son compte les 45.000 fr qui ont fait l'ob-

jet de la délibération du 28 décembre 1899. Il a plu aux auteurs de cette délibération d'en agir ainsi , c'était leur affaire et peut-être leur droit en dehors de toute contestation soigneusement écartée. Dans la non approbation en question , le conseil municipal , par le mobile invoqué , a méconnu les principes élémentaires de la comptabilité publique. Faisant flèche de tous bois sur l'ancienne municipalité , il a également oublié que le maire actuel , M. Lefèvre , a géré sous sa responsabilité l'opération communale 1899 pendant sept mois en l'absence du maire titulaire : trois mois au commencement de l'année 1899 et quatre mois à la fin du dit exercice ,

## Sans Réponses.

Tous les jeudis , limite extrême de la réception des articles destinés au journal , l'IMPROPTU attend en vain et bien inutilement les réponses ou répliques de ces gens , qui dans le public , se prétendent calomniés et



diffamés dans ses colonnes parce qu'on leur dit leur vérité un peu crûment. Beau dommage que l'on prendrait des gants pour dire des choses et raconter des faits qui sont tombés dans le domaine public.

Il est vrai que pour se donner des airs d'importance, qui cadrent mal avec leur silence piteux, ils font tapage et grand bruit de tout ce qu'ils doivent dire et même écrire; mais de là à le faire, il y a loin et plus loin que de la cupe aux lèvres, tant la potion est amère!

Toute cette fanfaronnade de mauvais farceurs et hableurs, tout au plus bonne à jeter de la poudre aux yeux des simplistes, se morfond en pure perte par la crainte salutaire de voir trop mettre les points sur les i par la crainte de voir produire certaines révélations appuyées de productions par trop probantes pour laisser place à une équivoque, voire même à une échappatoire.

Ce silence inexplicable et de mauvaise augure, à lui seul était capable de tout faire supposer, en tout cas il a eu le don d'intriguer les plus indifférents et les plus incrédules qui ont voulu savoir et qui, en allant aux renseignements, ont acquis la conviction intime des monstruosités en question.

Pour tout simplifier, on atrait voulu imposer silence en essayant, par des moyens plus ou moins malpropres et misérables, de terroriser les gens; mais il en est qui ne s'épouvantent pas facilement, qui ne craignent rien parce qu'ils n'ont rien à craindre.

Ces menaces, on devrait le savoir, n'ont pas plus d'effet sur eux que les éclaboussures de boue dont leurs

vêtements peuvent être souillés par un jour de pluie et d'orage.

Voilà la posture minable, mais réelle, de ces gens disqualifiés qui prudemment courbent l'échine sous les flagellations et les lazzi de la moquerie et de la raillerie publique.

## LES PETITS COCHONS DE LAIT

Décidément les charmants petits compagnons de Saint-Antoine sont prédestinés à des mésaventures de toutes sortes.

L'an dernier, on se le rappelle, c'en était un que des SANS CŒUR avaient arraché aux douceurs de la tendresse paternelle pour festoyer aux dépens de ce père adoptif.

Cette année, triste souvenir du nèfleste Féry, c'est la Douane avec sa rigidité ordinaire qui, au nom du fisc, veut leur refuser le droit de cité.

Et pourquoi cette différence de traitement entre les gros et les Petits? M. Féry aurait-il pu nous l'expliquer, lui qui s'était attribué double rôle? Pauvre petits innocents, ce n'est pas précisément le droit égalitaire que cet inhumain a voulu leur faire appliquer. Ce n'est pas non plus la protection aux humbles et aux faibles.

Heureusement la Chambre de commerce est intervenue en faveur de ces pauvres petits déshérités, afin d'implorer la sollicitude du gouver-

nement pour leur faire octroyer le droit de cité comme aux gros. Et pourquoi pas? N'est-il pas écrit quelque part dans le Coran :

Petit Cochon déviendra grand,  
Bou vu que boucher lui prête vie,  
Mais l'imposer en attendat.  
Je tiens pour mot que c'est foli :

## UN PEU PLUS DE MORALITÉ S. V. P.

Un vieux monsieur obscene, grand, un peu vouté, le nez bleuissant les jours de fraîche, chauve de la tête aux pieds, ayant des abattis peu aristocratiques et la démarche de l'ours, vêtu d'une grande levite les jours de fête, est prié de ne pas poursuivre les femmes de ses obsessions honteuses à brume de nuit, sans quoi on préviendra les agents des mœurs qui verbaliseront et on rira; si mieux il n'aime être emplumé comme défunt l'amant de la Reine de Saba ou être envoyé au conservatoire des Chatreux pour être reçu chantre de la chapelle SIXTINE.

(La Bavarde).

## Nouvelles du banc

Depuis le commencement de la semaine, navires et goélettes rentrent avec des pêches médiocres. Malgré cette pénurie de poisson bien accentuée, pendant quelques jours les acha-



teurs, à la suite d'une entente occulte, se sont mis d'accord du jour au lendemain pour faire la baisse en proposant des prix intérieurs à ceux pratiqués la veille.

Voilà qui va à l'encontre des prières publiques que l'on fait pour la réussite de la pêche, laquelle réussite s'entend aussi bien dans l'obtention de prix rémunérateurs que dans l'abondance du poisson.

Il va falloir en faire aussi pour que les deux acheteurs ne s'entendent pas et qu'une heureuse discorde ou émulation de bien faire règne toujours parmi eux,

Autrement on les verra frappés d'Anathème, traités de privaricateurs et chassés du Temple comme le furent ceux dont parle l'évangile selon Saint Luc.

En effet, à quoi sert de faire des vœux publics pour obtenir sinon une pêche abondante au moins fructueuse, si même avec une médiocrela spéculation met tout en œuvre pour en absorber les profits et ne laisser aux malheureux producteurs que les deux yeux pour pleurer.

Un syndicat d'exploitation copié sur celui de Fécamp, ferait bien mieux notre affaire et nous serons probablement obligés d'y arriver.

## Echo électoral.

Depuis quelques jours M. Tajan, le candidat malheureux que l'on sait, est de retour.

Comme le disait l'*Impromptu*, il a été refait de la belle manière et il se montre plus qu'ottusqué de la conduite inqualifiable que M. Lefèvre,

son solliciteur, a tenue vis à vis de lui et en son absence.

Aussi à la première rencontre de ces deux collègues candidats l' entrevue a été moins qu'aimable, le choc en retour s'est traduit par une vive altercation, où les reproches les plus mérités n'ont pas été ménagés à M. Lefèvre, qui entendait mais ne pouvait répondre.

Sous la menace de M. Tajan de donner toute la publicité possible à ses griefs contre M. Lefèvre, ce dernier a été assez heureux, grâce à l'intervention d'une tierce personne, de s'épargner une de ces frottées de bois vert dont on se rappelle en faisant écrire à sa victime une lettre d'excuses les plus plates. Quest-ce qu'une humiliation de plus ou de moins coûte à un homme ! quand il est entré dans cette voie dont on ne peut plus sortir qu'effondré sous le mépris public !

## NÉCROLOGIE

Par une sorte de fatalité on dirait que les parents, qui font le sacrifice d'envoyer leurs enfants en France pour leur instruction, sont plus éprouvés que d'autres.

Sans remonter plus loin, l'an dernier c'était le jeune Maurice Clément enlevé en quelques jours à l'affection des siens.

Aujourd'hui le télégraphe nous apprend la mort prématurée du jeune Louis Mazier décédé, à St-Malo, dans sa 13<sup>e</sup> année, entre les bras de sa grand-mère, madame Daygrand.

A peine son père arrivé par le dernier courrier était-il débarqué qu'il apprenait que son fils unique était atteint sans espoir de guérison.

Nous adressons aux familles Daygrand et Mazier l'expression de nos regrets et de nos sentiments de condoléance.

## LETTRE DE PRISE DE POSSESSION

DE  
MONSIEUR LÉGASSE

Préfet Apostolique

Supérieur ecclésiastique de St Pierre et Miquelon

Au Clergé et aux fidèles  
de cette préfecture

Mes bien chers frères

suite

Certes, je ne crois pas ma joute particulière de rencontrer dans mon troupeau mes compatriotes Basques, surtout les plus humbles d'entre eux, que leur langue isolée peut-être un peu, et de leur faire l'accès plus facile auprès de leur pasteur. C'est même du désir de leur être utile que naquit ma première pensée d'aller à vous. Mais aujourd'hui que le souci de vous tous m'est imposé c'est aussi à tous qu'ira ma sollicitude, avec une égale ardeur, un mème, un mème empressement. Bien moins devez vous redouter que mon influence soit jamais au service de passion ou d'intérêt d'aucune sorte. Je vous suis redevable de tout moi-même à tous, omnibus debi torsum et mon ambition et d'être tout à vous dans l'unique but de vous gagner tous à Jésus-Christ, qui nous à racheter au prix de son sang.

Ainsi s'effacent, à mes yeux, toutes les différences d'origine, de race, d'opinions ou de partis qui pourrait nous séparer.

J'insiste à vous en donner l'assurance, dès l'abord, parce que le simple soupçon qu'il en put être autrement, en me blessant dans les plus intimes, risquerait de fermer ou du moins de rendre plus étroite l'entrée de vos cœurs à mon action. Ce serait là, Mes Bien Aimés Frères, un malheur, dont rien ne me consolerait.

Je suis venu à vous aussitôt que les circonstances me l'ont permis, portant dans mon cœur, un double amour : l'amour de la France et celui de l'Eglise

A suivre.

Le Gérant, A. LMOINE.



## ANNONCES

### A Vendre de gré à gré.

Une propriété située rue des Miquelonais, près du Calvaire, ayant vue sur la mer et comprenant :

Maison d'habitation composée de 5 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salon, grenier, appentis, poulailler, cabinets de latrines, citerne et 2 cave, deux cours et un jardin.

Grande facilité de paiement.

S'adresser pour traiter à M. EON, négociant.

### A LOUER

Une très jolie VILLA avec ses dépendances située à ROBINSON est à louer présentement.

S'adresser chez M<sup>e</sup>. Joseph CLEMENT,

### A Vendre Seize actions du SLIP

S'adresser au bureau du Journal.

### A VENDRE

2 locks neufs, moitié prix de leur valeur.

5 compas de goélettes.

S'adresser

chez M. Jean-Pastiste POULAIN

### A VENDRE

Une maison avec terrain mesurant 3924 mètres carrés située à Savoyard borné au Nord par la route et au sud par l'étang.

Facilité de paiement

S'adresser madame Veuve Georg et

### A VENDRE

Une machine à condre en bon état et d'autres différents objets

S'adresser à M<sup>e</sup> V<sup>c</sup> Jean Lafargue

### FABRIQUE NATIONALE

D'ARMES DE GUERRE

BICYCLES & AUTOMOBILE  
de HERSTAL LIEGE

Belgique

Bicyclettes à chaises et chaines 1<sup>re</sup> choix pour homme dame et garçons une des marques les plus répondues en France et en Europe, remarquables par leur solidité, élégance et prix.

A Vendre

Pour tous renseignements s'adresser à

A. DAUPHIN

### E. SIOSSE

rue du BARACHOIS

Avise les habitants de la colonie qu'ils trouveront dans son magasin les articles suivants à des prix modérés, tels que :

Penture blanchemarque Th. Lefèvre peinture de couleurs premières qualités, huile, e. sence, verre et siccatif.

Ocres jaune et rouge.

Terre de sienne calcinée et naturelle.

Papiers à tapisser de toutes sortes. — Gravures pour salons et salles à manger. — Baguettes de soutes dimensions pour encadrements.

images de piété, Verre en feuilles blanc et couleur.

Passe-partout pour photographies etc., etc., etc.

Saint-Pierre. — Imp. A. LEMOINE.